

mis en liberté par ordonnance du juge conserva sa liberté. Quant à la partie civile qui fait opposition, si cette opposition est rejetée, elle sera condamnée à des dommages et intérêts envers le prévenu (art. 136). La chambre d'accusation à l'appréciation souveraine des dommages et intérêts, et son arrêt n'est soumis sous ce rapport à aucun recours.

Ainsi que nous l'avons dit plus haut, lorsque la juridiction du juge d'instruction est épuisée, c'est-à-dire lorsque le magistrat a rendu son ordonnance motivée sur l'affaire et conclu aux poursuites, le procureur de la République dresse son réquisitoire, qu'il envoie sans délai au procureur général près la cour d'appel, avec les pièces d'instruction, le procès-verbal constatant le corps du délit et un état des pièces servant à conviction. A partir de ce moment, toutes les questions qui se rattachent à l'instruction viennent aboutir à la chambre d'accusation, juge d'appel de la juridiction du juge d'instruction, et qui rend une solution définitive. Le procureur général est tenu de mettre en état l'affaire dans les cinq jours de la réception des pièces qui lui ont été transmises et de faire son rapport dans les cinq jours suivants au plus tard. Pendant ce temps, la partie civile et le prévenu peuvent fournir des mémoires sans que le rapport puisse être retardé.

La chambre d'accusation ou des mises en accusation est formée par un ou deux membres au moins, désignés et renouvelés par le roulement. D'après l'article 218 du code d'instruction criminelle, cette chambre doit se réunir sur la convocation de son président et sur la demande du procureur général, toutes les fois qu'il sera nécessaire pour entendre le rapport de ce magistrat et statuer sur ses conclusions. A défaut de demande expresse du procureur général, elle se réunit au moins une fois par semaine. Cette chambre délibère et juge à huis clos; elle ne statue que sur l'instruction écrite. D'après l'article 219, elle doit prononcer immédiatement après le rapport du procureur général, et, en cas d'impossibilité, au plus tard dans les trois jours. L'examen des pièces, l'appréciation des faits et la détermination de leur qualification, dans les affaires compliquées où figurent de nombreux prévenus, exigent le plus souvent ce dernier délai, qui ne doit courir que du jour où le procureur général a terminé son rapport et déposé ses réquisitions écrites. Si l'affaire est de la nature de celles qui sont réservées à la haute cour et à la cour de cassation, le procureur général doit requérir la suspension et le renvoi, et la chambre l'ordonner. Hors ce cas, les juges examinent s'il existe contre le prévenu des preuves ou des indices d'un fait qualifié comme crime par la loi et si ces preuves ou ces indices sont assez graves pour qu'il y ait lieu à la mise en accusation. Le greffier donne aux juges, en présence du procureur général, lecture de toutes les pièces du procès; ceux des mandats, les juges ou le bureau, ainsi que les mémoires que le prévenu et la partie civile ont fournis. La chambre, ne statuant, comme nous l'avons dit, que sur l'instruction écrite, ne fait appel de la partie civile. Après avoir délibéré sur le bureau sa réquisition écrite et signée, le procureur général se retire, ainsi que les greffiers, et les juges, sans communiquer avec personne, se réunissent dans une salle particulière, pour comparer, c'est-à-dire que, lorsque la délibération est commencée, ils ne peuvent s'occuper d'une autre affaire avant d'avoir rendu leur arrêt sur la première. Cet arrêt de la chambre est prononcé à la majorité des voix. En cas de partage, l'avis le plus favorable à l'accusé doit prévaloir. La chambre d'accusation, en même temps qu'elle statue sur le fait principal, doit, par un seul et même arrêt, statuer sur les délits connexes dont les faits sont attachés au crime ou qui ont été constatés devant elle. Par délits connexes, on entend ceux qui ont été commis en même temps par différentes personnes réunies, ou bien encore par différentes personnes en différents temps et en divers lieux, mais par suite d'un concert formé à l'avance entre elles; enfin ceux qui ont été commis par le coupable pour se procurer les moyens d'en commettre d'autres, pour en faciliter, pour en consommer l'exécution et pour en assurer l'impunité (art. 220-227 du code d'instruction criminelle).

Lorsqu'elle le juge nécessaire, la chambre des mises en accusation peut ordonner des informations nouvelles. Elle peut aussi ordonner l'apport des pièces à conviction qui sont restées déposées au greffe du tribunal de 1^{re} instance. Si elle n'aperçoit aucune trace d'un délit prévu par la loi ou si elle ne trouve pas de indices suffisants de culpabilité, elle ordonne la mise en liberté du prévenu, ce qui doit être exécuté sur-le-champ, s'il n'est retenu pour une autre cause. Dans le même cas, si elle statue sur une opposition mise à la liberté du prévenu prononcée par ordonnance du juge d'instruction, elle confirme cette ordonnance. Si la chambre d'accusation estime que le prévenu doit être renvoyé à un tribunal de simple police ou à un tribunal correctionnel, elle prononce le renvoi devant ce tribunal compétent. Dans le cas de renvoi à un tribunal de simple police, le prévenu est mis immé-

diatement en liberté. Si le fait est qualifié crime par la loi et si la chambre des mises en accusation trouve des charges suffisantes pour motiver la mise en accusation, elle ordonne le renvoi du prévenu devant la cour d'assises. Dans tous les cas, quelle que soit l'ordonnance du juge d'instruction, la chambre est tenue, sur les réquisitions du procureur général, de statuer à l'égard de chacun des prévenus renvoyés devant elle sur tous les chefs de crimes, de délits ou de contraventions résultant de la procédure (art. 228-231).

Lorsque la chambre des mises en accusation prononce une mise en accusation, elle décerne contre l'accusé une ordonnance de prise de corps. Cette ordonnance doit contenir le nom, prénoms, âge, domicile, lieu de naissance et profession de l'accusé, puis, sous peine de nullité, l'exposé sommaire et la qualification légale du fait qui est l'objet de l'accusation. Cette ordonnance est prise de corps doit être insérée dans le procès-verbal de la chambre d'accusation, lequel contiendra l'ordre de conduire l'accusé dans la maison de justice établie près de la cour où il sera renvoyé. Les arrêts sont signés par chacun des juges qui les ont rendus; il y est fait mention, à peine de nullité, tant de la réquisition du ministère public que du nom de chacun des juges (art. 232-234).

Outre les attributions dont nous venons de parler, la chambre d'accusation a encore celles de pouvoir ordonner des informations nouvelles ou d'évoquer des procédures criminelles. D'après l'article 235 du code d'instruction criminelle, « dans toutes les affaires, les juges d'accusation, qui n'ont pas décidé s'il y a lieu de prononcer la mise en accusation, pourront d'office, soit qu'il y ait ou non une instruction commencée par les premiers juges, ordonner des poursuites, se faire représenter et être informés ou faire informer et statuer, sans que l'appariement ». Dans ce cas, un des membres de la chambre d'accusation est désigné pour remplir les fonctions de juge instructeur. Ce juge entendra les témoins, recevra les dépositions de ceux qu'il recevra leurs dépositions dans le ressort du tribunal de 1^{re} instance dans le ressort duquel ils demeurent, interrogera le prévenu, fera constater par écrit toutes les preuves ou indices qui pourront être recueillis et décrètera, suivant les circonstances, les mandats d'amener, de dépôt ou d'arrêt. Le procureur général fera son rapport dans les cinq jours de la remise que le juge instructeur lui aura faite des pièces, et, d'après l'examen de ces pièces, la chambre d'accusation renverra le prévenu, s'il y a lieu, soit devant la cour d'assises, soit devant la police correctionnelle, conformément aux règles que nous avons précédemment indiquées (art. 235-240). L'article 236 spécifie dans les termes suivants un autre cas dans lequel la chambre d'accusation peut évoquer des procédures criminelles : « Lorsque, dans la notification de simple police que le procureur de la République doit lui envoyer tous les huit jours, le procureur général trouvera qu'elles présentent des caractères plus graves, il pourra ordonner l'apport des pièces dans la quinzaine seulement de la réception de la notification, pour ensuite être par lui fait, dans un autre délai de quinze jours de la réception des pièces, telles réquisitions qu'il estimera convenables, et de par la cour être ordonné le dépôt, et tous les jours ce qu'il appartiendra. »

Ainsi, comme le fait très-bien remarquer M. Faustin Hélie, la chambre d'accusation peut compléter les poursuites dont elle est saisie et les étendre à tous les faits qui peuvent s'y rattacher, à toutes les personnes qui peuvent être impliquées; elle peut ordonner une information lorsque, dans l'exercice de ses fonctions, c'est-à-dire en examinant quelque procédure dont elle est saisie, elle découvre les traces d'un crime ou d'un délit; enfin, elle peut évoquer, soit d'office lorsqu'elle se trouve déjà saisie, soit par les réquisitions du ministère public, l'instruction des affaires qui sont poursuivies devant les juges inférieurs. Mais, pour qu'elle puisse exercer ces importantes attributions, il faut, en premier lieu, que les faits qui provoquent ces mesures d'instruction soient punissables par la loi; en second lieu, que la chambre soit saisie de l'affaire dans laquelle ces faits se révèlent ou en acquière la connaissance dans l'exercice de ses fonctions. Il est nécessaire, en outre, que la chambre d'accusation soit valablement saisie, ce qui n'aurait lieu si elle avait épuisé sa juridiction en statuant sur la mise en accusation, ou si les faits dont elle évoque la poursuite étaient couverts par une ordonnance de non-lieu ayant acquis force de chose jugée.

Parmi les autres attributions de la chambre d'accusation se trouvent celle qui a pour objet de régler la compétence, c'est-à-dire de qualifier le fait incriminé et d'indiquer le tribunal compétent pour juger l'accusé, selon qu'il a commis une contravention, un délit ou un crime; le droit de statuer sur la liberté provisoire du prévenu; enfin, le droit, s'il y a arrêt de non-lieu, de donner mainlevée des saisies et ordonner la restitution des objets et des pièces qui ont été mis sous la main de la justice.

Lorsque la chambre d'accusation a rendu

dans les formes légales son arrêt, soit qu'elle ait prononcé la relaxation de non-lieu, soit qu'elle ait prononcé le renvoi du prévenu devant la cour d'assises, l'instruction écrite se trouve terminée, et la chambre se trouve entièrement dessaisie. Si son arrêt est une déclaration de non-lieu, elle ne peut plus reprendre l'affaire qu'en cas de charges nouvelles; si elle a prononcé le renvoi devant la cour d'assises, c'est cette nouvelle juridiction qui se trouve saisie. Dans ce dernier cas, si le produit des charges et des preuves nouvelles est au président de la cour d'assises que revient le droit de faire procéder aux nouveaux actes d'instruction jugés nécessaires.

Lorsque l'arrêt de renvoi d'un prévenu devant la cour d'assises a été signé, le ministère public est chargé de procéder aux actes préliminaires qui ont pour objet de préparer le débat et de mettre l'accusé en mesure de se défendre. Dès qu'il a reçu les pièces, le procureur général ou son substitut doit s'occuper de faire exécuter l'arrêt de renvoi. Il commence par transmettre les pièces de la procédure au greffe de la juridiction désignée par l'arrêt. « Quand l'accusé aura été prononcé d'après l'article 241, si l'affaire ne doit pas être jugée dans le lieu où siège la cour d'appel, le procès sera, par les ordres du procureur général, envoyé, dans les vingt-quatre heures, au greffe du tribunal de 1^{re} instance du lieu où doit être le parlement ou au greffe du tribunal qui pourrait avoir été désigné. » Ces vingt-quatre heures commencent au moment de la notification faite à l'accusé de l'arrêt de renvoi; les pièces, les copies de l'arrêt, le procès-verbal, les réquisitions, les réquisitions au greffe du tribunal d'instruction qui auront été apportées à celui de la cour d'appel, seront réunies dans le même délai au greffe où doivent être remises les pièces du procès. Le grand acte d'exécution de l'arrêt de renvoi aura été prononcé, le greffe de la cour d'appel en fera connaître au greffe du lieu où doit se tenir les assises. En troisième lieu, le procureur général doit donner avis de l'arrêt de renvoi à la cour d'assises tant au maître du lieu dit domicile de l'accusé, s'il est connu, qu'à celui du lieu où le délit a été commis (art. 245).

Le premier acte de procédure qui suit l'arrêt de renvoi devant une cour d'assises est la cassation. Cette demande, qui peut être également faite par l'accusé et le procureur général, doit énoncer le motif de la nullité de l'arrêt. D'après l'article 249 du code d'instruction criminelle, modifié par la loi du 10 juin 1853, la demande en nullité peut être formée contre l'arrêt dans les quatre cas suivants : 1° pour incompétence; 2° si le fait n'est pas qualifié crime par la loi; 3° si le ministère public n'a pas été entendu; 4° si l'arrêt n'a pas été rendu par le nombre de juges fixé par la loi. Toutefois, les causes de nullité ne sont pas bornées à ces quatre cas. Toutes les fois, en effet, que les arrêts de la chambre d'accusation renferment quelque disposition qui pourrait constituer une violation de la loi, l'officier de police judiciaire ou le juge d'instruction doit adresser sans délai copie des pièces et charges au procureur général près la cour d'appel, et, sur la réquisition du procureur général, le président de la section criminelle indique au juge d'instruction, lequel, à la poursuite de l'officier du ministère public, il sera procédé à une nouvelle instruction. S'il y a lieu, le juge d'instruction pourra décerner, sur les nouvelles charges et avant leur envoi au procureur général, un mandat de dépôt contre le prévenu qui aurait été déjà mis en liberté (art. 246-248).

ACCESTIS, V. AGISTIS, au Grand Dictionnaire (tome I^{er}).
ACÉ (guérison), nom d'une colline située près de Mégéopolis, en Arcadie, où les Furii orsestis avaient un temple. La tradition rapporte qu'Orsestis en proie au délire, après le meurtre de sa mère, accompli pour venger son père, vit apparaître sur cette colline les Erinyes sous des formes effrayantes; qu'ensuite, s'élevant devant lui, il vit deux serpents, un avec un figure moins terrible, et qu'arrêts il fut guéri. De là le nom d'Acé attribué à la colline.
ACEBEDO (Manuel), peintre espagnol, né à Madrid en 1744, mort dans la même ville en 1809. Il était élève de Joseph Lopez. On ne connaît de lui qu'un *Saint Jean-Baptiste* et un *Saint François*.
ACÉDIE s. f. (a-sé-ti) — du gr. *akédia*, indifférence). Pathol. Apathie, affaissement de la volonté.
ACELO ou ACELUS, fils d'Hercule et de Mais, suivante d'Omphale. Il donna son nom à une ville de Lybie.
ACÉPHALE et ACÉPHALÉENS, s. m. pl. — Encycl. Nous empruntons ce nom à S. Martin Saint-Auge les détails que nous allons donner sur les caractères extérieurs et sur les modifications principales de l'organisation interne des *acéphaliens*.
L'extrémité supérieure du corps est, en général, arrondie et recouverte de téguments et ne présente point, au moins pour le plus grand nombre de cas, les traces de destruction des circostrucions et de police, respectivement ouvertes à la partie postérieure pour un délit ou une contravention, au ministère public et à la partie civile. Enfin, la partie civile peut se pourvoir contre l'arrêt de la chambre d'accusation toutes les fois que cet

arrêt a statué, soit par excès de pouvoir, soit à la région sous-ombilicale, d'apercevoir à la face extérieure du tronc quelques poils ou cheveux placés vers l'extrémité supérieure du corps, mais quelquefois presque aussi rapidement que les poils de la face extérieure. Lors même qu'ils ont cette dernière position, ces poils doivent être considérés comme de véritables cheveux et par conséquent comme des portions vraiment céphaliques. En effet, outre que ces poils correspondent souvent à quelques-uns, rudiments sous-cutanés, vestiges informes, mais évidents, du crâne, ils sont dans les autres cas en rapport avec l'extrémité du rachis, presque toujours recourbé chez les *acéphaliens* à l'arrière en avant, et se terminant ainsi dans un point qui correspond, non à la sommité du corps, mais à un point plus ou moins haut placé de la face antérieure.
Les membres thoraciques, ou au moins l'un d'eux, existent dans un tiers environ des cas connus de monstruosités acéphaliques; quelquefois complètement rudimentaires, ils sont dans d'autres cas assez développés, mais en partie courbés et difformes, ou même cachés jusqu'aux mains sous les téguments communs.
Les membres abdominaux, dont un au moins existe très-constamment, présentent, comme les membres thoraciques, des imperfections diverses. Rarement rudimentaires, ils sont le plus souvent mal proportionnés, incurvés, courbés et surtout terminés par des pieds bots. Le renversement du pied en dedans est, chez les *acéphaliens*, comme chez les êtres normaux, la plus fréquente imperfection; mais les autres genres de pieds bots, et surtout le renversement en dehors, s'observent aussi chez ces monstrs. Il n'est pas rare même que les deux pieds soient renversés en sens inverse.
Les doigts des membres, soit supérieurs, soit inférieurs, sont presque toujours mal conformés et courts, quelquefois privés d'ongles, et même réunis deux ou plusieurs ensemble. Leur nombre est ordinairement différent, soit d'une paire de membres à l'autre, soit même du côté droit au côté gauche.
Les organes de la génération existent presque toujours, mais souvent avec une conformation plus ou moins vicieuse et quelquefois même assez imparfaite pour que le sexe ne puisse être déterminé.
Les organes de la génération existent presque toujours, mais souvent avec une conformation plus ou moins vicieuse et quelquefois même assez imparfaite pour que le sexe ne puisse être déterminé.
L'anus est le plus souvent perforé, quoi qu'en aient dit Eiben et d'autres auteurs. L'ombilic se voit toujours, même chez les sujets dont le corps est le plus court et le plus incomplet, séparé par un intervalle assez grand du bord supérieur du corps; le corps est donc toujours dans la réalité divisé en régions sous-ombilicale et sous-ombilicale. Enfin, il est à remarquer que dans un assez grand nombre de cas l'intestin, arrêté comme les autres organes dans son développement, est logé en partie dans la base du cordon ombilical.
Les *acéphaliens* manquent de véritable diaphragme, et, lorsqu'il existe, ce n'est qu'une cloison membraneuse ou cellulaire. La cavité thoracique, si l'on peut employer ce terme à l'égard des *acéphaliens*, n'est souvent remplie, outre quelques vaisseaux et nerfs, que par une matière cartilagineuse ou pulvérulente, et, lorsqu'elle renferme en outre quelques viscères, ils sont ordinairement tout ou au moins très-imparfaits.
La question de l'existence du cœur chez les *acéphaliens* a souvent occupé les physiologistes, et surtout ceux qui ont développé la formation du cœur avant tout autre organe. Imbus de ce principe, ils en concluaient naturellement que le cœur devait exister dans tous les cas et que c'était faute d'avoir observé le cœur qu'il n'était pas découvert; mais cette opinion devient insoutenable quand on sait que la circulation chez le fœtus commence à s'effectuer dans des vaisseaux capillaires avant même qu'on remarque le moindre vestige de cœur.
Elle devait tomber d'ailleurs devant cette simple considération que ces mêmes vaisseaux capillaires de première formation suffisent à nourrir les organes auxquels ils se distribuent, et que c'est par eux seuls que se fait la circulation et la nutrition des organes chez un grand nombre d'animaux inférieurs entièrement dépourvus de cœur.
La plupart des auteurs modernes ne se bornent pas à dire que le cœur peut manquer et manque ordinairement, ce qui est vrai et incontestable; mais ils donnent même son absence comme un fait constant. Cependant, il résulte d'un grand nombre d'observations faites sur les *acéphaliens*, que si l'absence du cœur est le cas le plus ordinaire, il n'est pas le seul possible, et qu'il y a une corrélation constante entre l'existence de cet organe central de la circulation et celle de la tête.
Il en est, chez les *acéphaliens*, du foie, de la rate et des poumons, comme de l'intestin; mais, car, pour eux aussi, l'absence est le cas ordinaire, et l'existence le cas exceptionnel.
Un canal alimentaire existe au contraire constamment, mais incomplet, et offrant même un développement imparfait. Le gros intestin est la portion de ce canal que l'on trouve dans les Romains; le reconstituer aux frais de l'Etat. Territoire marécageux et malsain.
ACERBONES (qui ne se fait pas couper les cheveux, qui a une longue chevelure), épithète attribuée par les Grecs à Apollon, dans le même sens que les Latins l'appelaient *Indus*, c'est-à-dire même surnom à été appliqué aussi à Bacchus.
ACESAMENOS ou ACESAMÈNE, père de la

gymnastique, on trouve souvent, mais non toujours, une portion plus considérable de l'intestin grêle, quelquefois aussi un petit estomac, et même, ce qui est plus rare encore, l'extrémité inférieure de l'œsophage.
Les organes urinaires sont, après le canal intestinal, les parties abdominales les plus constantes chez les *acéphaliens*. Les reins surtout, au moins l'un d'eux, ne manquent presque jamais; et souvent leur volume est plus considérable que dans l'état normal. Mais ils présentent d'ailleurs, même dans ces derniers cas, une structure imparfaite et qui montre évidemment qu'ils ont aussi participé à l'arrêt général de développement qui a frappé l'organisation.
Quant aux autres systèmes organiques des *acéphaliens*, on doit remarquer d'abord, en général, que le squelette est toujours très-incomplet. Outre l'absence du crâne, représenté tout au plus par quelques rudiments informes, on voit presque toujours manquer quelque-uns des membres; la colonne vertébrale se compose d'un nombre moindre de vertèbres, et le plus souvent les côtes sont absentes; le sternum, le diaphragme, le larynx, les os du cou, le pied, l'oreille et les os du nez, sont absents ou mal conformés.
La moelle épinière se trouve quelquefois réduite à un segment très-court et offre une structure très-anormale. Dans d'autres cas, au contraire, elle occupe toute l'étendue du canal rachidien et se termine même par un renflement bien marqué. Les nerfs, quoique pour l'ordinaire très-imparfaits, sont pourtant distincts, au moins dans quelques parties du corps, et cela est vrai en particulier du grand sympathique, dont l'absence n'est indiquée, et peut-être à tort, que par deux auteurs.
Le système musculaire, dans les conditions sont liées intimement à celles du système nerveux, et se présentent comme lui très-imparfaits. Les fibres musculaires sont peu distinctes, comme chez l'embryon. Enfin, le système vasculaire n'est pas plus régulier. Le plus souvent, les branches artérielles et veineuses, dont le nombre est considérablement diminué, en raison de l'absence de la plupart des viscères, vont s'insérer immédiatement sur une artère et une veine çue étendues parallèlement au devant de la colonne vertébrale. Ces deux troncs du corps, qui sont communément dans les deux extrémités se partagent supérieurement en deux ou plusieurs rameaux et se contiennent inférieurement avec les artères ombilicales ou l'artère ombilicale unique; car il n'en existe souvent qu'une seule, avec la veine du même nom.
Les *acéphaliens* naissent le plus souvent de femmes qui ont été déjà mères; presque toujours ils sont doubles, quelquefois même ils se trouvent réunis deux ou trois ensemble, ce qui est toujours imparfait. L'organisation est tellement imparfaite qu'elle ne peut se suffire à elle-même un seul instant; dès que la vie d'un monstre acéphale cesse d'être entretenue par la mère, elle s'éteint sans retour.

ACERBAS ou AKHERBAS, le même que Sithée, mari de Didon. V. DIDON, au Grand Dictionnaire (tome VI).
ACERBI (Joseph), voyageur italien, né à Castel-Goffredo, près de Mantoue, en 1773, mort en 1846. De bonne heure, il se prit de goût pour les sciences naturelles et se livra à la voyage. Après avoir traversé la Suède et la Finlande, il visita, avec le colonel suédois Skjöldebrand, la Laponie jusqu'au cap Nord (1792). S'étant ensuite rendu en Angleterre, puis en Espagne, il retourna dans sa patrie, et y rédigea, dans la langue italienne, la relation de son voyage en Laponie, qu'il publia à Londres (1802, 2 vol. in-8). Acerbi alla ensuite à Paris, où il fit traduire en français, par Vallée, son ouvrage sous le titre de *Voyage au cap Nord par la Suède, la Finlande et la Laponie* (1804, 3 vol. in-8, avec atlas). Par la suite, il fonda à Milan la *Biblioteca italiana*, recueil littéraire qu'il dirigea de 1816 à 1826. A cette époque, il se rendit en Egypte en qualité de consul général d'Autriche, et il y resta dix ans. Pendant ce temps, et il explora le pays et y collectionna une foule d'objets antiques et curieux, dont il fit don aux musées de Milan, de Pavie, de Padoue et de Vienne. De retour en Italie, il passa les dernières années de sa vie à s'occuper d'histoire naturelle.

ACERBON, pseudonyme latin du poète polonais KLONOWICZ. V. ce nom, au tome IX du Grand Dictionnaire.
ACERRA, l'antique *Acerræ*, ville d'Italie, dans l'ancien royaume de Naples, dans la Terre de Labour, à 14 kilom. N.-E. de Naples, à 12 kilom. O.-N.-O. de Nola, à 247 kilom. de Rome, par le chemin de fer qui traverse les Apennins dans le défilé de la Toppa; elle est le siège central de la circulation et celle de la tête.
Il en est, chez les *acéphaliens*, du foie, de la rate et des poumons, comme de l'intestin; mais, car, pour eux aussi, l'absence est le cas ordinaire, et l'existence le cas exceptionnel.
Un canal alimentaire existe au contraire constamment, mais incomplet, et offrant même un développement imparfait. Le gros intestin est la portion de ce canal que l'on trouve dans les Romains; le reconstituer aux frais de l'Etat. Territoire marécageux et malsain.
ACERBONES (qui ne se fait pas couper les cheveux, qui a une longue chevelure), épithète attribuée par les Grecs à Apollon, dans le même sens que les Latins l'appelaient *Indus*, c'est-à-dire même surnom à été appliqué aussi à Bacchus.
ACESAMENOS ou ACESAMÈNE, père de la

gymnastique, on trouve souvent, mais non toujours, une portion plus considérable de l'intestin grêle, quelquefois aussi un petit estomac, et même, ce qui est plus rare encore, l'extrémité inférieure de l'œsophage.
Les organes urinaires sont, après le canal intestinal, les parties abdominales les plus constantes chez les *acéphaliens*. Les reins surtout, au moins l'un d'eux, ne manquent presque jamais; et souvent leur volume est plus considérable que dans l'état normal. Mais ils présentent d'ailleurs, même dans ces derniers cas, une structure imparfaite et qui montre évidemment qu'ils ont aussi participé à l'arrêt général de développement qui a frappé l'organisation.
Quant aux autres systèmes organiques des *acéphaliens*, on doit remarquer d'abord, en général, que le squelette est toujours très-incomplet. Outre l'absence du crâne, représenté tout au plus par quelques rudiments informes, on voit presque toujours manquer quelque-uns des membres; la colonne vertébrale se compose d'un nombre moindre de vertèbres, et le plus souvent les côtes sont absentes; le sternum, le diaphragme, le larynx, les os du cou, le pied, l'oreille et les os du nez, sont absents ou mal conformés.
La moelle épinière se trouve quelquefois réduite à un segment très-court et offre une structure très-anormale. Dans d'autres cas, au contraire, elle occupe toute l'étendue du canal rachidien et se termine même par un renflement bien marqué. Les nerfs, quoique pour l'ordinaire très-imparfaits, sont pourtant distincts, au moins dans quelques parties du corps, et cela est vrai en particulier du grand sympathique, dont l'absence n'est indiquée, et peut-être à tort, que par deux auteurs.
Le système musculaire, dans les conditions sont liées intimement à celles du système nerveux, et se présentent comme lui très-imparfaits. Les fibres musculaires sont peu distinctes, comme chez l'embryon. Enfin, le système vasculaire n'est pas plus régulier. Le plus souvent, les branches artérielles et veineuses, dont le nombre est considérablement diminué, en raison de l'absence de la plupart des viscères, vont s'insérer immédiatement sur une artère et une veine çue étendues parallèlement au devant de la colonne vertébrale. Ces deux troncs du corps, qui sont communément dans les deux extrémités se partagent supérieurement en deux ou plusieurs rameaux et se contiennent inférieurement avec les artères ombilicales ou l'artère ombilicale unique; car il n'en existe souvent qu'une seule, avec la veine du même nom.
Les *acéphaliens* naissent le plus souvent de femmes qui ont été déjà mères; presque toujours ils sont doubles, quelquefois même ils se trouvent réunis deux ou trois ensemble, ce qui est toujours imparfait. L'organisation est tellement imparfaite qu'elle ne peut se suffire à elle-même un seul instant; dès que la vie d'un monstre acéphale cesse d'être entretenue par la mère, elle s'éteint sans retour.

ACERBI (Joseph), voyageur italien, né à Castel-Goffredo, près de Mantoue, en 1773, mort en 1846. De bonne heure, il se prit de goût pour les sciences naturelles et se livra à la voyage. Après avoir traversé la Suède et la Finlande, il visita, avec le colonel suédois Skjöldebrand, la Laponie jusqu'au cap Nord (1792). S'étant ensuite rendu en Angleterre, puis en Espagne, il retourna dans sa patrie, et y rédigea, dans la langue italienne, la relation de son voyage en Laponie, qu'il publia à Londres (1802, 2 vol. in-8). Acerbi alla ensuite à Paris, où il fit traduire en français, par Vallée, son ouvrage sous le titre de *Voyage au cap Nord par la Suède, la Finlande et la Laponie* (1804, 3 vol. in-8, avec atlas). Par la suite, il fonda à Milan la *Biblioteca italiana*, recueil littéraire qu'il dirigea de 1816 à 1826. A cette époque, il se rendit en Egypte en qualité de consul général d'Autriche, et il y resta dix ans. Pendant ce temps, et il explora le pays et y collectionna une foule d'objets antiques et curieux, dont il fit don aux musées de Milan, de Pavie, de Padoue et de Vienne. De retour en Italie, il passa les dernières années de sa vie à s'occuper d'histoire naturelle.

ACERBON, pseudonyme latin du poète polonais KLONOWICZ. V. ce nom, au tome IX du Grand Dictionnaire.

arrêt a statué, soit par excès de pouvoir, soit à la région sous-ombilicale, d'apercevoir à la face extérieure du tronc quelques poils ou cheveux placés vers l'extrémité supérieure du corps, mais quelquefois presque aussi rapidement que les poils de la face extérieure. Lors même qu'ils ont cette dernière position, ces poils doivent être considérés comme de véritables cheveux et par conséquent comme des portions vraiment céphaliques. En effet, outre que ces poils correspondent souvent à quelques-uns, rudiments sous-cutanés, vestiges informes, mais évidents, du crâne, ils sont dans les autres cas en rapport avec l'extrémité du rachis, presque toujours recourbé chez les *acéphaliens* à l'arrière en avant, et se terminant ainsi dans un point qui correspond, non à la sommité du corps, mais à un point plus ou moins haut placé de la face antérieure.
Les membres thoraciques, ou au moins l'un d'eux, existent dans un tiers environ des cas connus de monstruosités acéphaliques; quelquefois complètement rudimentaires, ils sont dans d'autres cas assez développés, mais en partie courbés et difformes, ou même cachés jusqu'aux mains sous les téguments communs.
Les membres abdominaux, dont un au moins existe très-constamment, présentent, comme les membres thoraciques, des imperfections diverses. Rarement rudimentaires, ils sont le plus souvent mal proportionnés, incurvés, courbés et surtout terminés par des pieds bots. Le renversement du pied en dedans est, chez les *acéphaliens*, comme chez les êtres normaux, la plus fréquente imperfection; mais les autres genres de pieds bots, et surtout le renversement en dehors, s'observent aussi chez ces monstrs. Il n'est pas rare même que les deux pieds soient renversés en sens inverse.
Les doigts des membres, soit supérieurs, soit inférieurs, sont presque toujours mal conformés et courts, quelquefois privés d'ongles, et même réunis deux ou plusieurs ensemble. Leur nombre est ordinairement différent, soit d'une paire de membres à l'autre, soit même du côté droit au côté gauche.
Les organes de la génération existent presque toujours, mais souvent avec une conformation plus ou moins vicieuse et quelquefois même assez imparfaite pour que le sexe ne puisse être déterminé.
Les organes de la génération existent presque toujours, mais souvent avec une conformation plus ou moins vicieuse et quelquefois même assez imparfaite pour que le sexe ne puisse être déterminé.
L'anus est le plus souvent perforé, quoi qu'en aient dit Eiben et d'autres auteurs. L'ombilic se voit toujours, même chez les sujets dont le corps est le plus court et le plus incomplet, séparé par un intervalle assez grand du bord supérieur du corps; le corps est donc toujours dans la réalité divisé en régions sous-ombilicale et sous-ombilicale. Enfin, il est à remarquer que dans un assez grand nombre de cas l'intestin, arrêté comme les autres organes dans son développement, est logé en partie dans la base du cordon ombilical.
Les *acéphaliens* manquent de véritable diaphragme, et, lorsqu'il existe, ce n'est qu'une cloison membraneuse ou cellulaire. La cavité thoracique, si l'on peut employer ce terme à l'égard des *acéphaliens*, n'est souvent remplie, outre quelques vaisseaux et nerfs, que par une matière cartilagineuse ou pulvérulente, et, lorsqu'elle renferme en outre quelques viscères, ils sont ordinairement tout ou au moins très-imparfaits.
La question de l'existence du cœur chez les *acéphaliens* a souvent occupé les physiologistes, et surtout ceux qui ont développé la formation du cœur avant tout autre organe. Imbus de ce principe, ils en concluaient naturellement que le cœur devait exister dans tous les cas et que c'était faute d'avoir observé le cœur qu'il n'était pas découvert; mais cette opinion devient insoutenable quand on sait que la circulation chez le fœtus commence à s'effectuer dans des vaisseaux capillaires avant même qu'on remarque le moindre vestige de cœur.
Elle devait tomber d'ailleurs devant cette simple considération que ces mêmes vaisseaux capillaires de première formation suffisent à nourrir les organes auxquels ils se distribuent, et que c'est par eux seuls que se fait la circulation et la nutrition des organes chez un grand nombre d'animaux inférieurs entièrement dépourvus de cœur.
La plupart des auteurs modernes ne se bornent pas à dire que le cœur peut manquer et manque ordinairement, ce qui est vrai et incontestable; mais ils donnent même son absence comme un fait constant. Cependant, il résulte d'un grand nombre d'observations faites sur les *acéphaliens*, que si l'absence du cœur est le cas le plus ordinaire, il n'est pas le seul possible, et qu'il y a une corrélation constante entre l'existence de cet organe central de la circulation et celle de la tête.
Il en est, chez les *acéphaliens*, du foie, de la rate et des poumons, comme de l'intestin; mais, car, pour eux aussi, l'absence est le cas ordinaire, et l'existence le cas exceptionnel.
Un canal alimentaire existe au contraire constamment, mais incomplet, et offrant même un développement imparfait. Le gros intestin est la portion de ce canal que l'on trouve dans les Romains; le reconstituer aux frais de l'Etat. Territoire marécageux et malsain.
ACERBONES (qui ne se fait pas couper les cheveux, qui a une longue chevelure), épithète attribuée par les Grecs à Apollon, dans le même sens que les Latins l'appelaient *Indus*, c'est-à-dire même surnom à été appliqué aussi à Bacchus.
ACESAMENOS ou ACESAMÈNE, père de la

gymnastique, on trouve souvent, mais non toujours, une portion plus considérable de l'intestin grêle, quelquefois aussi un petit estomac, et même, ce qui est plus rare encore, l'extrémité inférieure de l'œsophage.
Les organes urinaires sont, après le canal intestinal, les parties abdominales les plus constantes chez les *acéphaliens*. Les reins surtout, au moins l'un d'eux, ne manquent presque jamais; et souvent leur volume est plus considérable que dans l'état normal. Mais ils présentent d'ailleurs, même dans ces derniers cas, une structure imparfaite et qui montre évidemment qu'ils ont aussi participé à l'arrêt général de développement qui a frappé l'organisation.
Quant aux autres systèmes organiques des *acéphaliens*, on doit remarquer d'abord, en général, que le squelette est toujours très-incomplet. Outre l'absence du crâne, représenté tout au plus par quelques rudiments informes, on voit presque toujours manquer quelque-uns des membres; la colonne vertébrale se compose d'un nombre moindre de vertèbres, et le plus souvent les côtes sont absentes; le sternum, le diaphragme, le larynx, les os du cou, le pied, l'oreille et les os du nez, sont absents ou mal conformés.
La moelle épinière se trouve quelquefois réduite à un segment très-court et offre une structure très-anormale. Dans d'autres cas, au contraire, elle occupe toute l'étendue du canal rachidien et se termine même par un renflement bien marqué. Les nerfs, quoique pour l'ordinaire très-imparfaits, sont pourtant distincts, au moins dans quelques parties du corps, et cela est vrai en particulier du grand sympathique, dont l'absence n'est indiquée, et peut-être à tort, que par deux auteurs.
Le système musculaire, dans les conditions sont liées intimement à celles du système nerveux, et se présentent comme lui très-imparfaits. Les fibres musculaires sont peu distinctes, comme chez l'embryon. Enfin, le système vasculaire n'est pas plus régulier. Le plus souvent, les branches artérielles et veineuses, dont le nombre est considérablement diminué, en raison de l'absence de la plupart des viscères, vont s'insérer immédiatement sur une artère et une veine çue étendues parallèlement au devant de la colonne vertébrale. Ces deux troncs du corps, qui sont communément dans les deux extrémités se partagent supérieurement en deux ou plusieurs rameaux et se contiennent inférieurement avec les artères ombilicales ou l'artère ombilicale unique; car il n'en existe souvent qu'une seule, avec la veine du même nom.
Les *acéphaliens* naissent le plus souvent de femmes qui ont été déjà mères; presque toujours ils sont doubles, quelquefois même ils se trouvent réunis deux ou trois ensemble, ce qui est toujours imparfait. L'organisation est tellement imparfaite qu'elle ne peut se suffire à elle-même un seul instant; dès que la vie d'un monstre acéphale cesse d'être entretenue par la mère, elle s'éteint sans retour.

ACERBAS ou AKHERBAS, le même que Sithée, mari de Didon. V. DIDON, au Grand Dictionnaire (tome VI).
ACERBI (Joseph), voyageur italien, né à Castel-Goffredo, près de Mantoue, en 1773, mort en 1846. De bonne heure, il se prit de goût pour les sciences naturelles et se livra à la voyage. Après avoir traversé la Suède et la Finlande, il visita, avec le colonel suédois Skjöldebrand, la Laponie jusqu'au cap Nord (1792). S'étant ensuite rendu en Angleterre, puis en Espagne, il retourna dans sa patrie, et y rédigea, dans la langue italienne, la relation de son voyage en Laponie, qu'il publia à Londres (1802, 2 vol. in-8). Acerbi alla ensuite à Paris, où il fit traduire en français, par Vallée, son ouvrage sous le titre de *Voyage au cap Nord par la Suède, la Finlande et la Laponie* (1804, 3 vol. in-8, avec atlas). Par la suite, il fonda à Milan la *Biblioteca italiana*, recueil littéraire qu'il dirigea de 1816 à 1826. A cette époque, il se rendit en Egypte en qualité de consul général d'Autriche, et il y resta dix ans. Pendant ce temps, et il explora le pays et y collectionna une foule d'objets antiques et curieux, dont il fit don aux musées de Milan, de Pavie, de Padoue et de Vienne. De retour en Italie, il passa les dernières années de sa vie à s'occuper d'histoire naturelle.

ACERBON, pseudonyme latin du poète polonais KLONOWICZ. V. ce nom, au tome IX du Grand Dictionnaire.
ACERRA, l'antique *Acerræ*, ville d'Italie, dans l'ancien royaume de Naples, dans la Terre de Labour, à 14 kilom. N.-E. de Naples, à 12 kilom. O.-N.-O. de Nola, à 247 kilom. de Rome, par le chemin de fer qui traverse les Apennins dans le défilé de la Toppa; elle est le siège central de la circulation et celle de la tête.
Il en est, chez les *acéphaliens*, du foie, de la rate et des poumons, comme de l'intestin; mais, car, pour eux aussi, l'absence est le cas ordinaire, et l'existence le cas exceptionnel.
Un canal alimentaire existe au contraire constamment, mais incomplet, et offrant même un développement imparfait. Le gros intestin est la portion de ce canal que l'on trouve dans les Romains; le reconstituer aux frais de l'Etat. Territoire marécageux et malsain.
ACERBONES (qui ne se fait pas couper les cheveux, qui a une longue chevelure), épithète attribuée par les Grecs à Apollon, dans le même sens que les Latins l'appelaient *Indus*, c'est-à-dire même surnom à été appliqué aussi à Bacchus.
ACESAMENOS ou ACESAMÈNE, père de la

gymnastique, on trouve souvent, mais non toujours, une portion plus considérable de l'intestin grêle, quelquefois aussi un petit estomac, et même, ce qui est plus rare encore, l'extrémité inférieure de l'œsophage.
Les organes urinaires sont, après le canal intestinal, les parties abdominales les plus constantes chez les *acéphaliens*. Les reins surtout, au moins l'un d'eux, ne manquent presque jamais; et souvent leur volume est plus considérable que dans l'état normal. Mais ils présentent d'ailleurs, même dans ces derniers cas, une structure imparfaite et qui montre évidemment qu'ils ont aussi participé à l'arrêt général de développement qui a frappé l'organisation.
Quant aux autres systèmes organiques des *acéphaliens*, on doit remarquer d'abord, en général, que le squelette est toujours très-incomplet. Outre l'absence du crâne, représenté tout au plus par quelques rudiments informes, on voit presque toujours manquer quelque-uns des membres; la colonne vertébrale se compose d'un nombre moindre de vertèbres, et le plus souvent les côtes sont absentes; le sternum, le diaphragme, le larynx, les os du cou, le pied, l'oreille et les os du nez, sont absents ou mal conformés.
La moelle épinière se trouve quelquefois réduite à un segment très-court et offre une structure très-anormale. Dans d'autres cas, au contraire, elle occupe toute l'étendue du canal rachidien et se termine même

non basique sont remplacés, l'un par de l'acétyle et l'autre par du benzoyle.

ACÉTOPARATRIRIQUE adj. (a-sé-to-pa-ra-tri-ri-ke — de *acétyle*, et de *paratririque*). Chim. Se dit d'un éther qui dérive du paratririque neutre d'éthyle, par la substitution d'un acétyle à un atome d'hydrogène typique non basique.

ACÉTOPARTRIRIQUE adj. (a-sé-to-pa-tri-ri-ke — de *acétyle*, et de *paratririque*). Chim. Se dit d'un éther, qui n'est autre que du paratririque neutre d'éthyle, dans lequel un atome d'hydrogène a été remplacé par le radical acétyle.

ACÉTOXYLIDE s. f. (a-sé-to-ksi-li-de). Chim. Amide acétique préparée au moyen de la xylidine et renfermant par conséquent, un groupe xylidique, en remplacement d'un atome d'hydrogène dans l'acétamide.

— Encycl. V. XYLIDINE, au *Grand Dictionnaire* (tome XV).

ACÉTYLE s. m. — Encycl. La formule que nous avons donnée à ce radical dans le *Grand Dictionnaire* n'est plus admise aujourd'hui. M. Wurtz le représente par C_2H_3O au lieu de C_2H_5O , par substitution de l'atome d'oxygène à 2 atomes d'hydrogène. L'acétyle ne peut être isolé et n'a même pu être obtenu jusqu'à l'état d'acétyle. Parmi les composés acétylés, on connaît l'oxyde et le peroxyde d'acétyle, l'anhydride acétique, l'acide acétique, l'azotate d'acétyle ou acétamide, cinq bromures (bromure d'acétyle bromochloré, de bromoacétyle, de tribromoacétyle, de bromoacétyle et de cyanoacétyle), quatre chlorures (chlorure d'acétyle, de chloroacétyle, de bromoacétyle et de trichloroacétyle), deux cyanures (cyanure d'acétyle et de bromoacétyle), un hydrure et un iodure.

ACÉTYLÈNE s. m. (a-sé-ti-lène — de *acétyl* et de *lène*). Hydrocarbure gazeux, est à l'acétyle de Berzelius (C_2H_2) ce que l'éthylène est à l'éthyle.

— Encycl. L'acétylène (C_2H_2), découvert par Ed. Davy en 1836, est un gaz incolore, inflammable, dont une flamme fuligineuse très-abondante, et exhalant une odeur désagréable. Sa densité est 0,92. Il est soluble, en proportions variables, dans l'eau, le sulfure de carbone, l'hydruure d'amyle, l'essence de térébenthine, la benzine, l'acide acétique, l'alcool absolu, etc. L'acétylène a résisté jusqu'à tous les moyens connus de liquéfaction et doit être classé provisoirement parmi les gaz permanents.

M. Berthelot, qui a particulièrement étudié ce gaz, a essayé de chauffer à très haute température un mélange à volumes égaux d'acétylène et d'éthylène. Il a ainsi obtenu un corps (C_2H_2), isomère du cyclopropane, et qui est une combinaison de 2 volumes d'acétylène (C_2H_2) et de 2 volumes d'éthylène (C_2H_6).

L'action de l'hydrogène naissant sur l'acétylène le transforme en éthylène, lorsqu'on a soin d'opérer dans un liquide alcalin. On a pu aussi, en présence du noir de platine comme conducteur, combiner directement l'hydrogène à l'acétylène, et l'on a ainsi obtenu l'hydruure d'éthyle (C_2H_6).

Le chlorure, mélangé à l'acétylène, détone à la lumière diffuse et donne de l'acide chlorhydrique et du chlorure de carbone. L'iode chauffé à 100°, pendant vingt ou vingt-cinq heures, avec l'acétylène, donne des cristaux d'iode d'acétylène. L'acétylène, mis au contact d'une solution concentrée d'acide iodhydrique, donne un composé liquide ($C_2H_2I_2$), isomérique avec l'iodure d'éthylène. Enfin, en agitant l'acétylène d'argent dans une solution éthérée d'iode, on a obtenu un tétraiodure ($C_2H_2I_4$) sous forme de cristaux jaunâtres.

On connaît un assez grand nombre de bromures d'acétylène. L'acétylène bromé $C_2H_2Br_2$ n'a pu encore être complètement isolé. Le dibromure d'acétylène $C_2H_2Br_2$ a été obtenu par M. Berthelot, en faisant passer un courant d'acétylène dans un bromure placé sous l'eau. M. A. Perrin a obtenu le tétrabromure $C_2H_2Br_4$ en combinant avec le brome les gaz formés par la décomposition des vapeurs d'alcool au moyen de l'étincelle électrique.

L'acétylène sodé se produit quand on chauffe doucement le carbure de sodium en présence d'un excès d'acétylène. On obtient l'acétylène dissous si l'on chauffe au rouge sombre.

On produit un acétylène de potassium en fondant ce métal en présence de l'acétylène. L'acétylène de cuivre se dépose sur les parois du vase où l'on a fait passer un courant d'acétylène à travers une solution de bioxyde de cuivre dans l'ammoniaque.

Si l'on remplace le bioxyde de cuivre par du prochlorure de cuivre ou du sulfate cuivreux, il y a production d'un précipité rouge marron détonant, qui n'est autre que l'acétylène cuivreux.

On a aussi obtenu de l'acétylène d'argent brome par des procédés qu'il serait trop long d'exposer ici. Quant aux procédés connus pour isoler l'acétylène, ils sont très-nombreux. Nous nous contenterons d'indiquer les principaux. L'acétylène se produit lorsqu'on fait passer des vapeurs d'alcool ou d'éther dans un tube chauffé au rouge. En faisant passer un courant d'hydrogène entre les charbons d'une pile voltaïque, la combinaison de l'hydrogène et du carbone se produit instantanément,

donnant uniquement de l'acétylène, qui est entraîné par l'excès d'hydrogène et qui peut recueillir dans une solution ammoniacale de prochlorure de cuivre.

Dans la nature, la production de l'acétylène est un cas extrêmement fréquent. M. Berthelot a même démontré que la production de ce gaz est une circonstance obligée de toute combustion incomplète.

ACÉTYL SALICINE s. f. (a-sé-ti-sa-li-si-ne — de *acétyl*, et de *salicine*). Chim. Nom donné à des composés qui dérivent de la salicine par la substitution de l'acétyl à l'hydrogène, et dont un seul est connu, la tétracétosalicine.

ACEVEDO (Cristoval) s. m. Espagnol né au XVIIIe siècle. Il était né à Murcie, et il fut pour maître Barthélémy Carduche. Ses tableaux sont tous tirés de l'histoire sainte et traités avec beaucoup de goût. Il en trouve encore un certain nombre dans les églises et couvents de l'Espagne.

ACEVEDO (Alonso-María) m., jurisconsulte espagnol du XVIIe siècle. Il était avocat au conseil royal de Madrid. On a de lui, outre divers opuscules insérés dans les *Mémoires de l'Académie d'histoire*, de Madrid, et les *Mémoires de l'Académie des belles-lettres*, de Séville, un *Traité de l'abolition de la torture* (Madrid, 1770, in-8°).

ACEVEDO (Félix-Alvarez), patriote espagnol, né à Otero, province de Léon, mort en 1820. Lorsque Napoléon entreprit d'imposer de force son frère aux Espagnols, Acevedo combattit vaillamment contre le despotisme étranger et devint colonel d'un régiment. Partisan des idées libérales, il n'eut aucun avancement après la restauration de Ferdinand VII. A la nouvelle de l'insurrection de Riego, se prononça en faveur du mouvement, fut nommé par le peuple de La Corogne commandant général de la Galice, et à la tête des insurgés, s'empara de Santiago, où il fit proclamer la constitution et rendre à la liberté les individus enfermés dans les cachots de l'inquisition. Après avoir renoué les partisans de l'absolutisme royal, il marcha contre le comte de Torrejon, à qui Ferdinand VII venait de donner le commandement de la Galice. En arrivant au village de Zaburolo, Acevedo aperçut un groupe de soldats royalistes. Il s'avança seul au-devant d'eux, les harangua et les conjura de se rallier à la cause de la liberté, qui est celle du peuple. Mais au même moment, il tomba frappé à mort de trois coups de mousquet, partis des rangs des soldats. La jeune révolutionnaire, à la nouvelle de la mort d'Acevedo, décria qu'il avait bien mérité de la patrie.

ACHABYOTOS, colline de la ville de Rhodes, sur laquelle un temple était consacré à Jupiter.

ACHADDA s. m. (a-cha-dâ). Moins indou, correspondant à juin-juillet de notre année. Il On dit aussi *ACHADA*.

ACHEA, surnom de Crète, à cause de la douleur que lui causa l'enlèvement de sa fille Proserpine par Pluton (gr. *achos*, affliction). Surnom de Pallas, qui avait un temple en Apulie, où elle était appelée Pallas la Grecque ou Achéenne. Ce temple, où étaient conservés, selon la tradition, les armes de Diomède et de ses compagnons, était gardé par des chiens qui aboyaient après les étrangers et reconnaissaient les Grecs.

ACHEUS ou **ACHÆUS**, frère d'Ion et fils de Xuthus et de Créuse, fille d'Erechthée, roi d'Athènes. Par son père Xuthus, fils d'Hellen, il était arrière-petit-fils de Deucalion. Ayant commis un meurtre involontaire, il dut quitter le Péloponèse, où régnaient son père, et se retira, suivi de ses compagnons, en Argolide, où ils fondèrent une colonie, dont les habitants prirent de lui le nom d'Achéens.

ACHEUS ou **ACHÆUS**, fils de Neptune et de Larissé, frère du second Pélagus et de Phihliis. Il était renommé pour sa simplicité. Ainsi un jour, comme il se servait d'un pot de terre pour reposer sa tête et qu'il trouvait cet orrelier trop dur, il le remplit de paille, afin de le rendre plus doux. C'est, comme on voit, le Calino et le Gribouille de l'antiquité.

ACHEUS ou **ACHÆUS**, roi de Lydie, dont parle Ovide. Ayant voulu augmenter les impôts, il fut mis à mort par son peuple, près des rives du Pactole.

ACHEUS, poète tragique grec, né à Érétrie, en Eubée. Il vivait au VIIe siècle avant notre ère, et il composa un poème satirique, intitulé *Achanon*, des drames satiriques et une trentaine de tragédies. D'après Athénée, il écrivait dans un style élégant, mais fréquemment obscur. Il ne reste de lui que quelques courts fragments, qui ont été insérés dans divers recueils, notamment dans les *Fragmenta tragicorum et comicorum* grecs de Grotius et dans la *Bibliothèque des auteurs grecs* de Didot.

ACHEUS, roi de Syrie, né vers 270 av. J.-C., mort en 215. Lieutenant de Séleucus Céraunos, il l'aidera à reprendre les provinces asiatiques dont les rois de Pergame s'étaient emparés, et, Séleucus ayant été assassiné, il fit périr les meurtriers, qui lui offraient la couronne, pour appeler au trône le frère de Séleucus, Antiochus, alors à Babylone. Ce prince l'en récompensa en lui conférant le

gouvernement de toute l'Asie Mineure. Presque indépendamment dans ce gouvernement, il fut accusé par ses ennemis d'aspirer à détrôner Antiochus et, se voyant perdu, ne crut pouvoir échapper à la vengeance du prince qu'en se faisant roi à sa place. Antiochus était alors en Médie, occupé à guerroyer contre Artabazane, et ce ne fut qu'en l'an 215 av. J.-C. qu'il vint à bout de s'emparer de son royaume. L'année était indécise; beaucoup de chefs refusèrent de le suivre. Achæus fut alors obligé de se retirer, sans compromettre son trône, avec lequel s'installa à Sardes et fit même frapper des monnaies en son nom, comme roi de Syrie.

Sa royauté dura environ trois ans. Antiochus, délivré d'Artabazane et de Ptolémée Philopator, son compétiteur au trône, avec lequel il conclut, après la bataille de Raphia, une trêve d'un an, accourut vers Sardes avec toutes ses forces et contraignit Achæus de s'y enfermer. Le siège dura une année entière (215-214). Au moment où la ville allait être emportée d'assaut, Achæus, qui s'était enfoncé dans la citadelle, eut confiance en deux traites, qui lui promirent de le faire évader en toute sécurité. A peine les traites furent-ils conclus, qu'il se jeta sur lui, lui coupèrent la tête et allèrent déposer ce trophée aux pieds d'Antiochus.

ACHAÏNE ou **ACHÈNE**. Autres orthographes du mot *ACHÈNE*.

ACHAÏNTE (Nicolas-Louis), philologue, né à Paris en 1771, mort vers 1830. Il s'adonna à l'enseignement, lorsqu'il fut surnommé en 1793. Achaïnte servit dans les armées du Nord et du Rhin jusqu'en 1795. Étant tombé, à Landrecies, entre les mains de l'ennemi, il fut envoyé prisonnier en Hongrie, où il resta près d'un an. Rendu à la liberté, vint à Paris et se fit professeur de grec. Comme il connaissait très-bien le latin et le grec, il donna des éditions et des traductions estimées. Vers la fin de sa vie, il s'adonna à l'ivrognerie et tomba dans la misère, fut traité et dut aller mourir au séminaire de Saint-Louis de la rue de la Harpe. Comme il connaissait très-bien le latin et le grec, il donna des éditions et des traductions estimées. Vers la fin de sa vie, il s'adonna à l'ivrognerie et tomba dans la misère, fut traité et dut aller mourir au séminaire de Saint-Louis de la rue de la Harpe. Comme il connaissait très-bien le latin et le grec, il donna des éditions et des traductions estimées. Vers la fin de sa vie, il s'adonna à l'ivrognerie et tomba dans la misère, fut traité et dut aller mourir au séminaire de Saint-Louis de la rue de la Harpe.

ACHAMANTIS, une des filles de Danaüs, épouse d'Échomains, suivant quelques mythographes.

ACHAMANS, nom d'un des Cyclopes.

ACHAMOTH, nom d'un des éons de la théologie des valentiniens.

ACHANAMASI s. m. (a-ka-na-ma-si). Religion mahomète. Prière du soir, chez les mahométans. C'est la quatrième des cinq prières ordonnées par la loi du Prophète.

ACHANTIS. — Les Achantis ont eu à souffrir en 1837, pendant quelques jours, de l'Angleterre, et l'expédition anglaise a jeté quelques lumières nouvelles sur l'immense pays, fort peu connu, qu'ils habitent. Le royaume des Achantis, occupé, sur la côte de Grèce, une superficie d'environ 25,000 kilomètres carrés et à pour frontières, au S., des possessions anglaises qui s'étendent du point d'intersection du 69 degré de latit. N. et du 1er degré de longit. E. au 3° degré de longit. O., point où elles touchent aux côtes bismaltes françaises d'Assinie et du Grand Bassam. Le pays se compose de l'Achanti proprement dit, situé à l'intérieur des terres, en arrière de la côte d'Or, et de plusieurs États tributaires, tels que les royaumes de Mossam, Takima et Garanza au N.; Dankara et Saouli à l'E.; Amina, Achim, Assin à l'O. On porte à vingt-deux le nombre de ces États tributaires des Achantis. La plupart sont mal connus. La population totale était évaluée en 1873 à 3,000,000 d'hab., et l'on comptait que les Achantis pouvaient mettre 80,000 hommes sous les armes. Ce sont des populations guerrières, toujours en armes et d'une ferocité redoutable. Les fêtes populaires ne sont, en général, que des massacres, et ces jours-là, qui sont fréquents, les deux principales villes, Koumassie et Dagouma, se transforment en véritables charniers. Cependant, les Achantis sont assez industrieux; ils tissent et teignent le coton, filent les laines, font des tissus avec un certain art, se fabriquent des armes et possèdent même une industrie métallurgique assez avancée. Le territoire est très-riche en or. Les mines et laveries de Soko, à elles seules, produisent par mois plus de 200 tonnes d'or. Le tout d'or joue le plus grand rôle dans les échanges; mais les lingots et les objets fabriqués en or ne sont pas rares. Dans le but rapporté par la petite armée anglaise figurèrent toutes sortes de bijoux, en général, que des masses, et ces jours-là, qui sont fréquents, les deux principales villes, Koumassie et Dagouma, se transforment en véritables charniers. Cependant, les Achantis sont assez industrieux; ils tissent et teignent le coton, filent les laines, font des tissus avec un certain art, se fabriquent des armes et possèdent même une industrie métallurgique assez avancée. Le territoire est très-riche en or. Les mines et laveries de Soko, à elles seules, produisent par mois plus de 200 tonnes d'or. Le tout d'or joue le plus grand rôle dans les échanges; mais les lingots et les objets fabriqués en or ne sont pas rares. Dans le but rapporté par la petite armée anglaise figurèrent toutes sortes de bijoux, en général, que des masses, et ces jours-là, qui sont fréquents, les deux principales villes, Koumassie et Dagouma, se transforment en véritables charniers. Cependant, les Achantis sont assez industrieux; ils tissent et teignent le coton, filent les laines, font des tissus avec un certain art, se fabriquent des armes et possèdent même une industrie métallurgique assez avancée. Le territoire est très-riche en or. Les mines et laveries de Soko, à elles seules, produisent par mois plus de 200 tonnes d'or. Le tout d'or joue le plus grand rôle dans les échanges; mais les lingots et les objets fabriqués en or ne sont pas rares. Dans le but rapporté par la petite armée anglaise figurèrent toutes sortes de bijoux, en général, que des masses, et ces jours-là, qui sont fréquents, les deux principales villes, Koumassie et Dagouma, se transforment en véritables charniers. Cependant, les Achantis sont assez industrieux; ils tissent et teignent le coton, filent les laines, font des tissus avec un certain art, se fabriquent des armes et possèdent même une industrie métallurgique assez avancée. Le territoire est très-riche en or. Les mines et laveries de Soko, à elles seules, produisent par mois plus de 200 tonnes d'or. Le tout d'or joue le plus grand rôle dans les échanges; mais les lingots et les objets fabriqués en or ne sont pas rares. Dans le but rapporté par la petite armée anglaise figurèrent toutes sortes de bijoux, en général, que des masses, et ces jours-là, qui sont fréquents, les deux principales villes, Koumassie et Dagouma, se transforment en véritables charniers. Cependant, les Achantis sont assez industrieux; ils tissent et teignent le coton, filent les laines, font des tissus avec un certain art, se fabriquent des armes et possèdent même une industrie métallurgique assez avancée. Le territoire est très-riche en or. Les mines et laveries de Soko, à elles seules, produisent par mois plus de 200 tonnes d'or. Le tout d'or joue le plus grand rôle dans les échanges; mais les lingots et les objets fabriqués en or ne sont pas rares. Dans le but rapporté par la petite armée anglaise figurèrent toutes sortes de bijoux, en général, que des masses, et ces jours-là, qui sont fréquents, les deux principales villes, Koumassie et Dagouma, se transforment en véritables charniers. Cependant, les Achantis sont assez industrieux; ils tissent et teignent le coton, filent les laines, font des tissus avec un certain art, se fabriquent des armes et possèdent même une industrie métallurgique assez avancée. Le territoire est très-riche en or. Les mines et laveries de Soko, à elles seules, produisent par mois plus de 200 tonnes d'or. Le tout d'or joue le plus grand rôle dans les échanges; mais les lingots et les objets fabriqués en or ne sont pas rares. Dans le but rapporté par la petite armée anglaise figurèrent toutes sortes de bijoux, en général, que des masses, et ces jours-là, qui sont fréquents, les deux principales villes, Koumassie et Dagouma, se transforment en véritables charniers. Cependant, les Achantis sont assez industrieux; ils tissent et teignent le coton, filent les laines, font des tissus avec un certain art, se fabriquent des armes et possèdent même une industrie métallurgique assez avancée. Le territoire est très-riche en or. Les mines et laveries de Soko, à elles seules, produisent par mois plus de 200 tonnes d'or. Le tout d'or joue le plus grand rôle dans les échanges; mais les lingots et les objets fabriqués en or ne sont pas rares. Dans le but rapporté par la petite armée anglaise figurèrent toutes sortes de bijoux, en général, que des masses, et ces jours-là, qui sont fréquents, les deux principales villes, Koumassie et Dagouma, se transforment en véritables charniers. Cependant, les Achantis sont assez industrieux; ils tissent et teignent le coton, filent les laines, font des tissus avec un certain art, se fabriquent des armes et possèdent même une industrie métallurgique assez avancée. Le territoire est très-riche en or. Les mines et laveries de Soko, à elles seules, produisent par mois plus de 200 tonnes d'or. Le tout d'or joue le plus grand rôle dans les échanges; mais les lingots et les objets fabriqués en or ne sont pas rares. Dans le but rapporté par la petite armée anglaise figurèrent toutes sortes de bijoux, en général, que des masses, et ces jours-là, qui sont fréquents, les deux principales villes, Koumassie et Dagouma, se transforment en véritables charniers. Cependant, les Achantis sont assez industrieux; ils tissent et teignent le coton, filent les laines, font des tissus avec un certain art, se fabriquent des armes et possèdent même une industrie métallurgique assez avancée. Le territoire est très-riche en or. Les mines et laveries de Soko, à elles seules, produisent par mois plus de 200 tonnes d'or. Le tout d'or joue le plus grand rôle dans les échanges; mais les lingots et les objets fabriqués en or ne sont pas rares. Dans le but rapporté par la petite armée anglaise figurèrent toutes sortes de bijoux, en général, que des masses, et ces jours-là, qui sont fréquents, les deux principales villes, Koumassie et Dagouma, se transforment en véritables charniers. Cependant, les Achantis sont assez industrieux; ils tissent et teignent le coton, filent les laines, font des tissus avec un certain art, se fabriquent des armes et possèdent même une industrie métallurgique assez avancée. Le territoire est très-riche en or. Les mines et laveries de Soko, à elles seules, produisent par mois plus de 200 tonnes d'or. Le tout d'or joue le plus grand rôle dans les échanges; mais les lingots et les objets fabriqués en or ne sont pas rares. Dans le but rapporté par la petite armée anglaise figurèrent toutes sortes de bijoux, en général, que des masses, et ces jours-là, qui sont fréquents, les deux principales villes, Koumassie et Dagouma, se transforment en véritables charniers. Cependant, les Achantis sont assez industrieux; ils tissent et teignent le coton, filent les laines, font des tissus avec un certain art, se fabriquent des armes et possèdent même une industrie métallurgique assez avancée. Le territoire est très-riche en or. Les mines et laveries de Soko, à elles seules, produisent par mois plus de 200 tonnes d'or. Le tout d'or joue le plus grand rôle dans les échanges; mais les lingots et les objets fabriqués en or ne sont pas rares. Dans le but rapporté par la petite armée anglaise figurèrent toutes sortes de bijoux, en général, que des masses, et ces jours-là, qui sont fréquents, les deux principales villes, Koumassie et Dagouma, se transforment en véritables charniers. Cependant, les Achantis sont assez industrieux; ils tissent et teignent le coton, filent les laines, font des tissus avec un certain art, se fabriquent des armes et possèdent même une industrie métallurgique assez avancée. Le territoire est très-riche en or. Les mines et laveries de Soko, à elles seules, produisent par mois plus de 200 tonnes d'or. Le tout d'or joue le plus grand rôle dans les échanges; mais les lingots et les objets fabriqués en or ne sont pas rares. Dans le but rapporté par la petite armée anglaise figurèrent toutes sortes de bijoux, en général, que des masses, et ces jours-là, qui sont fréquents, les deux principales villes, Koumassie et Dagouma, se transforment en véritables charniers. Cependant, les Achantis sont assez industrieux; ils tissent et teignent le coton, filent les laines, font des tissus avec un certain art, se fabriquent des armes et possèdent même une industrie métallurgique assez avancée. Le territoire est très-riche en or. Les mines et laveries de Soko, à elles seules, produisent par mois plus de 200 tonnes d'or. Le tout d'or joue le plus grand rôle dans les échanges; mais les lingots et les objets fabriqués en or ne sont pas rares. Dans le but rapporté par la petite armée anglaise figurèrent toutes sortes de bijoux, en général, que des masses, et ces jours-là, qui sont fréquents, les deux principales villes, Koumassie et Dagouma, se transforment en véritables charniers. Cependant, les Achantis sont assez industrieux; ils tissent et teignent le coton, filent les laines, font des tissus avec un certain art, se fabriquent des armes et possèdent même une industrie métallurgique assez avancée. Le territoire est très-riche en or. Les mines et laveries de Soko, à elles seules, produisent par mois plus de 200 tonnes d'or. Le tout d'or joue le plus grand rôle dans les échanges; mais les lingots et les objets fabriqués en or ne sont pas rares. Dans le but rapporté par la petite armée anglaise figurèrent toutes sortes de bijoux, en général, que des masses, et ces jours-là, qui sont fréquents, les deux principales villes, Koumassie et Dagouma, se transforment en véritables charniers. Cependant, les Achantis sont assez industrieux; ils tissent et teignent le coton, filent les laines, font des tissus avec un certain art, se fabriquent des armes et possèdent même une industrie métallurgique assez avancée. Le territoire est très-riche en or. Les mines et laveries de Soko, à elles seules, produisent par mois plus de 200 tonnes d'or. Le tout d'or joue le plus grand rôle dans les échanges; mais les lingots et les objets fabriqués en or ne sont pas rares. Dans le but rapporté par la petite armée anglaise figurèrent toutes sortes de bijoux, en général, que des masses, et ces jours-là, qui sont fréquents, les deux principales villes, Koumassie et Dagouma, se transforment en véritables charniers. Cependant, les Achantis sont assez industrieux; ils tissent et teignent le coton, filent les laines, font des tissus avec un certain art, se fabriquent des armes et possèdent même une industrie métallurgique assez avancée. Le territoire est très-riche en or. Les mines et laveries de Soko, à elles seules, produisent par mois plus de 200 tonnes d'or. Le tout d'or joue le plus grand rôle dans les échanges; mais les lingots et les objets fabriqués en or ne sont pas rares. Dans le but rapporté par la petite armée anglaise figurèrent toutes sortes de bijoux, en général, que des masses, et ces jours-là, qui sont fréquents, les deux principales villes, Koumassie et Dagouma, se transforment en véritables charniers. Cependant, les Achantis sont assez industrieux; ils tissent et teignent le coton, filent les laines, font des tissus avec un certain art, se fabriquent des armes et possèdent même une industrie métallurgique assez avancée. Le territoire est très-riche en or. Les mines et laveries de Soko, à elles seules, produisent par mois plus de 200 tonnes d'or. Le tout d'or joue le plus grand rôle dans les échanges; mais les lingots et les objets fabriqués en or ne sont pas rares. Dans le but rapporté par la petite armée anglaise figurèrent toutes sortes de bijoux, en général, que des masses, et ces jours-là, qui sont fréquents, les deux principales villes, Koumassie et Dagouma, se transforment en véritables charniers. Cependant, les Achantis sont assez industrieux; ils tissent et teignent le coton, filent les laines, font des tissus avec un certain art, se fabriquent des armes et possèdent même une industrie métallurgique assez avancée. Le territoire est très-riche en or. Les mines et laveries de Soko, à elles seules, produisent par mois plus de 200 tonnes d'or. Le tout d'or joue le plus grand rôle dans les échanges; mais les lingots et les objets fabriqués en or ne sont pas rares. Dans le but rapporté par la petite armée anglaise figurèrent toutes sortes de bijoux, en général, que des masses, et ces jours-là, qui sont fréquents, les deux principales villes, Koumassie et Dagouma, se transforment en véritables charniers. Cependant, les Achantis sont assez industrieux; ils tissent et teignent le coton, filent les laines, font des tissus avec un certain art, se fabriquent des armes et possèdent même une industrie métallurgique assez avancée. Le territoire est très-riche en or. Les mines et laveries de Soko, à elles seules, produisent par mois plus de 200 tonnes d'or. Le tout d'or joue le plus grand rôle dans les échanges; mais les lingots et les objets fabriqués en or ne sont pas rares. Dans le but rapporté par la petite armée anglaise figurèrent toutes sortes de bijoux, en général, que des masses, et ces jours-là, qui sont fréquents, les deux principales villes, Koumassie et Dagouma, se transforment en véritables charniers. Cependant, les Achantis sont assez industrieux; ils tissent et teignent le coton, filent les laines, font des tissus avec un certain art, se fabriquent des armes et possèdent même une industrie métallurgique assez avancée. Le territoire est très-riche en or. Les mines et laveries de Soko, à elles seules, produisent par mois plus de 200 tonnes d'or. Le tout d'or joue le plus grand rôle dans les échanges; mais les lingots et les objets fabriqués en or ne sont pas rares. Dans le but rapporté par la petite armée anglaise figurèrent toutes sortes de bijoux, en général, que des masses, et ces jours-là, qui sont fréquents, les deux principales villes, Koumassie et Dagouma, se transforment en véritables charniers. Cependant, les Achantis sont assez industrieux; ils tissent et teignent le coton, filent les laines, font des tissus avec un certain art, se fabriquent des armes et possèdent même une industrie métallurgique assez avancée. Le territoire est très-riche en or. Les mines et laveries de Soko, à elles seules, produisent par mois plus de 200 tonnes d'or. Le tout d'or joue le plus grand rôle dans les échanges; mais les lingots et les objets fabriqués en or ne sont pas rares. Dans le but rapporté par la petite armée anglaise figurèrent toutes sortes de bijoux, en général, que des masses, et ces jours-là, qui sont fréquents, les deux principales villes, Koumassie et Dagouma, se transforment en véritables charniers. Cependant, les Achantis sont assez industrieux; ils tissent et teignent le coton, filent les laines, font des tissus avec un certain art, se fabriquent des armes et possèdent même une industrie métallurgique assez avancée. Le territoire est très-riche en or. Les mines et laveries de Soko, à elles seules, produisent par mois plus de 200 tonnes d'or. Le tout d'or joue le plus grand rôle dans les échanges; mais les lingots et les objets fabriqués en or ne sont pas rares. Dans le but rapporté par la petite armée anglaise figurèrent toutes sortes de bijoux, en général, que des masses, et ces jours-là, qui sont fréquents, les deux principales villes, Koumassie et Dagouma, se transforment en véritables charniers. Cependant, les Achantis sont assez industrieux; ils tissent et teignent le coton, filent les laines, font des tissus avec un certain art, se fabriquent des armes et possèdent même une industrie métallurgique assez avancée. Le territoire est très-riche en or. Les mines et laveries de Soko, à elles seules, produisent par mois plus de 200 tonnes d'or. Le tout d'or joue le plus grand rôle dans les échanges; mais les lingots et les objets fabriqués en or ne sont pas rares. Dans le but rapporté par la petite armée anglaise figurèrent toutes sortes de bijoux, en général, que des masses, et ces jours-là, qui sont fréquents, les deux principales villes, Koumassie et Dagouma, se transforment en véritables charniers. Cependant, les Achantis sont assez industrieux; ils tissent et teignent le coton, filent les laines, font des tissus avec un certain art, se fabriquent des armes et possèdent même une industrie métallurgique assez avancée. Le territoire est très-riche en or. Les mines et laveries de Soko, à elles seules, produisent par mois plus de 200 tonnes d'or. Le tout d'or joue le plus grand rôle dans les échanges; mais les lingots et les objets fabriqués en or ne sont pas rares. Dans le but rapporté par la petite armée anglaise figurèrent toutes sortes de bijoux, en général, que des masses, et ces jours-là, qui sont fréquents, les deux principales villes, Koumassie et Dagouma, se transforment en véritables charniers. Cependant, les Achantis sont assez industrieux; ils tissent et teignent le coton, filent les laines, font des tissus avec un certain art, se fabriquent des armes et possèdent même une industrie métallurgique assez avancée. Le territoire est très-riche en or. Les mines et laveries de Soko, à elles seules, produisent par mois plus de 200 tonnes d'or. Le tout d'or joue le plus grand rôle dans les échanges; mais les lingots et les objets fabriqués en or ne sont pas rares. Dans le but rapporté par la petite armée anglaise figurèrent toutes sortes de bijoux, en général, que des masses, et ces jours-là, qui sont fréquents, les deux principales villes, Koumassie et Dagouma, se transforment en véritables charniers. Cependant, les Achantis sont assez industrieux; ils tissent et teignent le coton, filent les laines, font des tissus avec un certain art, se fabriquent des armes et possèdent même une industrie métallurgique assez avancée. Le territoire est très-riche en or. Les mines et laveries de Soko, à elles seules, produisent par mois plus de 200 tonnes d'or. Le tout d'or joue le plus grand rôle dans les échanges; mais les lingots et les objets fabriqués en or ne sont pas rares. Dans le but rapporté par la petite armée anglaise figurèrent toutes sortes de bijoux, en général, que des masses, et ces jours-là, qui sont fréquents, les deux principales villes, Koumassie et Dagouma, se transforment en véritables charniers. Cependant, les Achantis sont assez industrieux; ils tissent et teignent le coton, filent les laines, font des tissus avec un certain art, se fabriquent des armes et possèdent même une industrie métallurgique assez avancée. Le territoire est très-riche en or. Les mines et laveries de Soko, à elles seules, produisent par mois plus de 200 tonnes d'or. Le tout d'or joue le plus grand rôle dans les échanges; mais les lingots et les objets fabriqués en or ne sont pas rares. Dans le but rapporté par la petite armée anglaise figurèrent toutes sortes de bijoux, en général, que des masses, et ces jours-là, qui sont fréquents, les deux principales villes, Koumassie et Dagouma, se transforment en véritables charniers. Cependant, les Achantis sont assez industrieux; ils tissent et teignent le coton, filent les laines, font des tissus avec un certain art, se fabriquent des armes et possèdent même une industrie métallurgique assez avancée. Le territoire est très-riche en or. Les mines et laveries de Soko, à elles seules, produisent par mois plus de 200 tonnes d'or. Le tout d'or joue le plus grand rôle dans les échanges; mais les lingots et les objets fabriqués en or ne sont pas rares. Dans le but rapporté par la petite armée anglaise figurèrent toutes sortes de bijoux, en général, que des masses, et ces jours-là, qui sont fréquents, les deux principales villes, Koumassie et Dagouma, se transforment en véritables charniers. Cependant, les Achantis sont assez industrieux; ils tissent et teignent le coton, filent les laines, font des tissus avec un certain art, se fabriquent des armes et possèdent même une industrie métallurgique assez avancée. Le territoire est très-riche en or. Les mines et laveries de Soko, à elles seules, produisent par mois plus de 200 tonnes d'or. Le tout d'or joue le plus grand rôle dans les échanges; mais les lingots et les objets fabriqués en or ne sont pas rares. Dans le but rapporté par la petite armée anglaise figurèrent toutes sortes de bijoux, en général, que des masses, et ces jours-là, qui sont fréquents, les deux principales villes, Koumassie et Dagouma, se transforment en véritables charniers. Cependant, les Achantis sont assez industrieux; ils tissent et teignent le coton, filent les laines, font des tissus avec un certain art, se fabriquent des armes et possèdent même une industrie métallurgique assez avancée. Le territoire est très-riche en or. Les mines et laveries de Soko, à elles seules, produisent par mois plus de 200 tonnes d'or. Le tout d'or joue le plus grand rôle dans les échanges; mais les lingots et les objets fabriqués en or ne sont pas rares. Dans le but rapporté par la petite armée anglaise figurèrent toutes sortes de bijoux, en général, que des masses, et ces jours-là, qui sont fréquents, les deux principales villes, Koumassie et Dagouma, se transforment en véritables charniers. Cependant, les Achantis sont assez industrieux; ils tissent et teignent le coton, filent les laines, font des tissus avec un certain art, se fabriquent des armes et possèdent même une industrie métallurgique assez avancée. Le territoire est très-riche en or. Les mines et laveries de Soko, à elles seules, produisent par mois plus de 200 tonnes d'or. Le tout d'or joue le plus grand rôle dans les échanges; mais les lingots et les objets fabriqués en or ne sont pas rares. Dans le but rapporté par la petite armée anglaise figurèrent toutes sortes de bijoux, en général, que des masses, et ces jours-là, qui sont fréquents, les deux principales villes, Koumassie et Dagouma, se transforment en véritables charniers. Cependant, les Achantis sont assez industrieux; ils tissent et teignent le coton, filent les laines, font des tissus avec un certain art, se fabriquent des armes et possèdent même une industrie métallurgique assez avancée. Le territoire est très-riche en or. Les mines et laveries de Soko, à elles seules, produisent par mois plus de 200 tonnes d'or. Le tout d'or joue le plus grand rôle dans les échanges; mais les lingots et les objets fabriqués en or ne sont pas rares. Dans le but rapporté par la petite armée anglaise figurèrent toutes sortes de bijoux, en général, que des masses, et ces jours-là, qui sont fréquents, les deux principales villes, Koumassie et Dagouma, se transforment en véritables charniers. Cependant, les Achantis sont assez industrieux; ils tissent et teignent le coton, filent les laines, font des tissus avec un certain art, se fabriquent des armes et possèdent même une industrie métallurgique assez avancée. Le territoire est très-riche en or. Les mines et laveries de Soko, à elles seules, produisent par mois plus de 200 tonnes d'or. Le tout d'or joue le plus grand rôle dans les échanges; mais les lingots et les objets fabriqués en or ne sont pas rares. Dans le but rapporté par la petite armée anglaise figur